

Lancement du concours photo



Saint-Maxime-du-Mont-Louis, 21 mai 2020 – Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG) est fier d'annoncer le lancement du concours photo « Focus sur l'eau » dans le cadre de son 10^e anniversaire.

Le CENG invite les photographes professionnels et amateurs à parcourir le territoire du nord de la Gaspésie (des Capucins à l'ouest à la Pointe-St-Pierre à l'est) et à immortaliser à travers leurs objectifs la beauté des lacs, des rivières, des paysages et de la biodiversité qui caractérisent ses bassins versants.

D'ici au 12 octobre 2020, il est possible de soumettre une photographie au concours en remplissant le formulaire disponible sur le [site Internet du CENG](#). Deux (2) photographies au maximum par participant pourront être soumises dans chacune des catégories suivantes :

- Cours d'eau, lacs et milieux humides
- Faune et flore liés aux milieux aquatiques
- Paysage, occupation du territoire et usages de l'eau

À l'issue du concours, un comité de sélection choisira deux (2) photos gagnantes par catégorie. Les personnes gagnantes se verront remettre des certificats-cadeaux pour réaliser une activité liée à l'eau (1^{re} position : 100 \$ et 2^e position : 50 \$). Par la suite, un vote populaire sera lancé afin de déterminer la grande photo gagnante parmi les six finalistes. Un agrandissement de celle-ci sera remis au récipiendaire.

Pour obtenir plus de détails sur le concours photo, son fonctionnement et ses modalités, veuillez consulter la [fiche descriptive](#) et les [règlements officiels](#).

Merci de participer en grand nombre en célébrant l'eau au nord de la Gaspésie avec nous!



À propos du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie est l'un des 40 organismes de bassins versants du Québec reconnus et soutenus par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Il a pour mission d'assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de gouvernance participative et de gestion intégrée des bassins versants de la zone du nord de la Gaspésie. Pour ce faire, il doit élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs de l'eau et les citoyens.

Pour information

Amélie Adam

Conseillère en environnement - volet sensibilisation et communication

Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG)

418-797-2602

amelie.adam@conseileunordgaspesie.ca